

## Informations Pratiques

Voici la nouvelle édition de l'annuaire de la Commission Départementale de Tennis de Table FSGT du Bas-Rhin. Vous y trouverez toutes les rubriques concernant la saison sportive 2021/2022 ainsi que quelques informations pratiques et des nouveautés.

### Affiliations ♦ Réaffiliations

Les demandes d'affiliations ou de réaffiliations des clubs devront se faire selon la procédure informatisée prévue auprès du :

#### Comité Départemental FSGT du Bas-Rhin

Maison des Sports - 4, rue Jean Mentelin - B.P. n° 28 67035 STRASBOURG Cedex 2

Téléphone : 03 88 26 94 13 - Courriel : fsgt67@mds67.fr

Heures de permanence : les Mercredi de 18 h 00 à 20 h 00

**Avant de vous rendre aux permanences veuillez contacter le CD 67 par téléphone pour prendre éventuellement un rendez-vous. Les mesures de sécurité et les gestes barrières sont toujours en vigueur à ce jour en raison du Covid-19.**

### Licences

Pour participer au Championnat par équipes et aux compétitions de la saison 2021/2022, chaque joueur doit être en possession d'une licence validée par le Comité Départemental du Bas-Rhin. Responsable des licences : Gilbert ELLES.

Un **certificat médical réglementaire** est obligatoire. Il doit être déposé chez le responsable de section ou le président du club qui ne remettra la licence au joueur qu'à cette seule condition.

Concernant la procédure du Certificat médical pour un cycle de 3 ans avec « Questionnaires de santé » et « attestations pour les renouvellements » : voir le chapitre « Nouveautés et infos » et les documents explicatifs en annexe dans le présent annuaire.

### Feuilles de Rencontres

Chaque feuille de rencontre doit être transmise avec son résultat dans les 24 heures suivant la rencontre, à Marc KLOPFENSTEIN, responsable du Championnat par équipes soit par :

- Courrier postal à l'adresse suivante : **KLOPFENSTEIN Marc - Feuilles de rencontres**  
**18, rue des Cordiers 67760 GAMBSHEIM**
- Courriel à l'adresse ci-dessous :  
**« klopfenstein\_marc@yahoo.fr »**

Les feuilles sont à remplir entièrement et lisiblement écrites avec un stylo à bille noir. Elles sont à scanner dans la meilleure qualité possible et un fichier par feuille. Ne pas transmettre de photo faite avec le mobile.

Des sanctions pourront être appliquées en cas de feuille mal remplie, incomplète, non transmise dans les délais réglementaires (48h au plus tard après la rencontre) et de reports non signalés.

Les carnets de feuilles de rencontre sont disponibles :

- Auprès de **Mireille VOLTZENLOGEL** pour les clubs du secteur Strasbourg
- Auprès de **Marc KLOPFENSTEIN** pour les clubs du secteur Nord

Ils feront l'objet d'une facturation par la trésorière de la CDTT.

### **Matériel appartenant à la CDTT**

Tout le matériel (séparations, tables de marques, paniers, marqueurs) appartenant à la CDTT est entreposé auprès du club de Hanau Tennis de Table.

Tout club souhaitant le louer est prié de se mettre en rapport avec **Mireille VOLTZENLOGEL**.

### **Tournois**

Les demandes d'homologation des tournois de clubs sont à faire auprès de **Mireille VOLTZENLOGEL (Responsable technique de la CDTT)** par lettre ou courriel. Un juge-arbitre devra être désigné (avec son accord préalable) choisi dans la liste des JA figurant dans cet annuaire.